



Parc Technique Municipal
Service : Vie Locale
Affaire suivie par : Caroline Piton
Tél. : 05 58 85 98 52
Courriel : vie.locale@montdemarsan.fr
Site : <http://assos.montdemarsan.fr/assos>
Réf. : NG/CP : 0701/2020

Mairie

Objet : Forum des Associations 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En raison de la crise sanitaire actuelle, le Forum des Associations, prévu les 12 et 13 septembre sur le Site de Nahuques n'aura pas lieu. En effet, la Ville de Mont de Marsan souhaite privilégier la protection des membres des associations et du nombreux public fréquentant ce site. Le Hall de Nahuques ne permet pas d'assurer toutes les mesures à mettre en place.

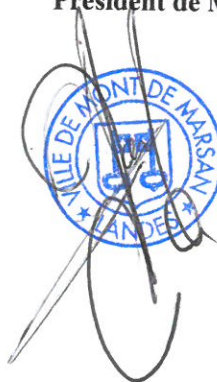
Cependant, et en raison de l'importance de cette manifestation pour le milieu associatif, je souhaiterais mettre en place des animations, dans l'esprit du forum, durant les samedis et dimanches des mois de septembre et octobre 2020. Ces manifestations auraient lieu en centre-ville sur une journée.

Cela vous permettra, si vous souhaitez y participer, de démarrer l'année 2020-2021, dans des conditions les plus optimales possibles.

En conséquence, je vous invite à retourner au service vie locale le questionnaire ci-joint dûment complété pour que nous puissions, très vite, vous faire des propositions.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes plus sincères salutations.

Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan,
Président de Mont de Marsan Agglomération



Hôtel de ville
2 place du Général Leclerc
BP 305
40011 Mont de Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 87 87
Fax : 05 58 05 87 86
mairie@montdemarsan.fr
www.montdemarsan.fr



ANIMATIONS ASSOCIATIVES
AU CENTRE-VILLE
SEPTEMBRE et OCTOBRE 2020

Nom de l'Association	
Président	
Contact mail	
Catégorie (barrer les mentions inutiles) :	SPORT – CULTURE – SOLIDARITE – SANTE – LOISIRS - ANCIENS COMBATTANTS – EDUCATION - Autres :

Votre association souhaiterait-elle participer à ces animations : OUI – NON (Barrer la mention inutile)

si oui :(classifier vos choix : 1 (choix préféré) 2 (possible)

- le samedi de 9 h à 18 h
- le dimanche de 9 h à 18 h

Besoins particuliers (au minima) :

.....

.....

.....

.....

.....